



## Politique Santé et Sécurité

La santé et la sécurité de chaque salarié sont une priorité absolue chez DISCAC.

Aucune performance économique ne peut se faire au détriment de l'intégrité physique ou mentale des femmes et des hommes qui travaillent ici.

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous affirmons que l'humain est notre première richesse. Nous voulons offrir à chacun un environnement de travail sûr et favorable au bien-être durable.

**Notre ambition est claire : zéro accident grave, la diminution de tous les accidents, et une amélioration continue des conditions de travail.**

Pour y répondre notre entreprise s'engage à :

- **Prévenir les risques à la source**, en agissant sur l'organisation du travail, l'aménagement des postes, l'adaptation des équipements
- **Former et informer régulièrement les collaborateurs** aux risques et aux bonnes pratiques
- **Ecouter les collaborateurs**, car personne ne connaît mieux son poste que celui qui l'occupe
- **Agir en faveur de la santé mentale** des collaborateurs

Nos objectifs pour l'année 2026 sont les suivants :

- **Réduire le taux de fréquence des accidents du travail** et se rapprocher de la moyenne du secteur de l'ameublement,
- **Améliorer la prévention des troubles musculosquelettiques** en renouvelant les formations gestes et postures, en mettant en place les échauffements avant la prise de poste dans tous les secteurs de l'entreprise, en proposant des équipements plus adaptés pour les postes les plus exposés,
- **Renforcer la culture santé-sécurité** en encourageant la remontée des situations dangereuses, en formant les salariés et en organisant des actions de sensibilisation aux risques.

**Nous nous engageons collectivement à faire de DISCAC un lieu de travail sûr et respectueux où chacun peut exercer son métier en bonne santé et avec enthousiasme.**

Le 09/02/2026

Le Président, Cédric Gauchet

**DISCAC**